

Séance du 24 avril 1849.



Présents ces Messieurs :

Président, M<sup>r</sup> Guillen-Daveuas, propriétaire.E. honoraire, M<sup>r</sup> Richard de la Providence Dubois.V. présidents { M<sup>r</sup> Colva D<sup>r</sup> M<sup>r</sup> in  
M<sup>r</sup> Lemaire M<sup>r</sup> J<sup>r</sup>.

M<sup>r</sup> Guillen-Daveuas a ouvert la séance par des remerciements adressés à l'assemblée sur sa nomination de président et délégué, il a fait connaître les noms des quatre autres délégués élus à la précédente réunion; M<sup>r</sup> Le président s'est beaucoup étendu sur le motif qui l'avait déterminé à accepter la présidence en mentionnant l'esprit de comité véritable patriotisme qui anime tous les membres du comité en se limitant à aucune opinion politique ni à aucun esprit de caste, mais disposé à réunir les efforts de tous pour ne former qu'un seul faisceau des patriotes de l'ordre contre l'anarchie. Il a terminé en exprimant avec douleur la perte immense que la France vient d'éprouver par la mort de M<sup>r</sup> Goude, le plus ardent défenseur de vote universel. Un des membres de l'assemblée a proposé qu'il soit frappé une médaille commémorative en l'honneur du grand publiciste; cette proposition a été adoptée à l'unanimité.

Cherrier auteur de la proposition.

Comité de la Société de la  
Liberté de la Presse



Le Comité de la Société de la Liberté de la Presse  
a l'honneur de vous adresser ci-joint  
le rapport que vous lui avez demandé  
par votre lettre du 15 courant. Ce rapport  
est divisé en deux parties. La première  
contient l'exposé des motifs de la  
demande de la suppression de la  
censure préalable. La seconde partie  
contient les conclusions auxquelles  
le Comité est parvenu. Il croit  
devoir vous adresser également  
un exemplaire de la brochure  
intitulée "De la Liberté de la Presse",  
qui a été publiée par la Société  
de la Liberté de la Presse, le 15  
septembre 1821.